



CC du Porhoët (Siren : 245614425)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	La Trinité-Porhoët
Arrondissement	Vannes
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/1999
Date d'effet	01/01/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Michel PICHARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	12 rue du Point du Jour
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	56490 La Trinité-Porhoët
Téléphone	02 97 93 93 69
Fax	02 97 93 97 58
Courriel	com.communes@porhoet.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 645
-----------------------------	-------

Densité moyenne 32,02

Périmètre

Nombre total de communes membres : 6

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Evriguet (215600560)	178
56	Guilliers (215600800)	1 591
56	La Trinité-Porhoët (215602574)	705
56	Ménéac (215601295)	1 584
56	Mohon (215601345)	1 018
56	Saint-Malo-des-Trois-Fontaines (215602277)	569

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <p>- Electricité, Gaz</p> <p><i>Compétence obligatoire : Electricité comprenant l'ensemble des missions relatives à l'exercice du pouvoir concédant et à la maîtrise d'ouvrage. Cette compétence englobe également la production de proximité et les opérations de maîtrise de la demande en électricité</i> <i>Compétence optionnelle : Eclairage public : compétence relative à la maîtrise d'ouvrage des investissements sur les installations d'éclairage public. Après réalisation, par convention, la commune en devient propriétaire.</i> <i>Activités accessoires liées à la compétence électricité : -Production d'électricité : il s'agit d'une possibilité qui n'exclut pas la réalisation et l'exploitation de telles installations par d'autres collectivités y compris les communes adhérentes : -aménagement et exploitation de toute nouvelle installation de production d'électricité utilisant les énergies renouvelables, de valorisation énergétique de déchets ménagers ou assimilés, de cogénération ou de récupération d'énergie provenant d'installations visant l'alimentation d'un réseau de chaleur, visant à la propre utilisation du producteur. -Travaux sur les réseaux câblés, pour le compte de communes ou d'EPCI.</i></p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Assainissement non collectif</p> <p><i>COMPETENCES OPTIONNELLES</i> <i>Création et gestion du service public de contrôle de l'assainissement non collectif comprenant : - le contrôle de conception - et le contrôle de réalisation des équipements neufs ou réhabilités - le diagnostic de l'existant - le contrôle de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement non collectif</i></p> <p>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p><i>COMPETENCES OBLIGATOIRES ELIMINATION ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS ET DES DECHETS ASSIMILES</i> <i>Adhésion au Smictom du centre ouest à qui sont confiées la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés sur le territoire.</i></p> <p>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p><i>COMPETENCES OBLIGATOIRES ELIMINATION ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS ET DES DECHETS ASSIMILES</i> <i>Adhésion au Smictom du centre ouest à qui sont confiées la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés sur le territoire.</i></p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>COMPETENCES OPTIONNELLES</i> <i>-Opérations d'aménagement bocager avec l'assistance technique d'organismes spécialisés.</i> <i>-Collecte des pneus usagés agricoles</i></p>

Sanitaires et social

- Action sociale

COMPETENCES OPTIONNELLES Sont d'intérêt communautaire les actions suivantes : - Animation du centre de loisirs sans hébergement destiné à accueillir les jeunes à partir de 3 ans - Actions et animations culturelles sportives et de loisirs pour les jeunes en partenariat avec des organismes agréés par la direction départementale de la jeunesse et des sports. - Gestion des contrats « temps libre » et « enfance » 8.7.2. Service aux personnes Maintien durable des populations âgées à domicile : le service de portage de repas à domicile.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

COMPETENCES OBLIGATOIRES DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Aménagement, gestion et entretien des zones d'activités industrielles, tertiaires, artisanales ou touristiques. 8.2.1. Sont considérées zones d'activités d'intérêt communautaire : « les roches blanches » à St Malo des Trois Fontaines, « la croix billy » à Guilliers, « Les marettes » à La Trinité Porhoët, « Saint Marc » à Mohon, « Le val bodron » à Ménéac.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

COMPETENCES OBLIGATOIRES Actions de développement économique d'intérêt communautaire Sont d'intérêt communautaire toutes les actions suivantes : - L'offre immobilière : conduite de toute opération immobilière à destination des entreprises (achat, vente, location, location-vente), création et gestion de pépinières d'entreprises et d'ateliers-relais. - le maintien et le développement des activités économiques. - l'accueil de nouvelles activités sur le territoire communautaire, - le maintien du dernier commerce. - La promotion des potentialités foncières et immobilières - La prospection économique - L'animation du tissu économique local - La gestion d'une base de données des entreprises locales, des locaux professionnels vacants et terrains disponibles. - l'adhésion à des organismes ou associations intervenant dans le domaine économique et concours aux fonds de prêt type « plateforme d'initiative locale ». - la participation à des opérations de développement et de modernisation de l'artisanat et du commerce (Odesca) - l'assistance des entreprises et des créateurs d'activités économiques dans leurs démarches de création, de développement ou de transmission. Ces actions sont menées en partenariat avec les services des chambres consulaires, le Conseil Général, et les autres structures compétentes dans le domaine économique.

Développement et aménagement social et culturel

- Activités péri-scolaires

COMPETENCES OPTIONNELLES Soutien au déploiement et à la diversification de l'offre en matière d'accueil de petite enfance

- Activités culturelles ou socioculturelles

COMPETENCES OPTIONNELLES Sont d'intérêt communautaire les actions suivantes : -Animation du centre de loisirs sans hébergement destiné à accueillir les jeunes à partir de 3 ans, pendant les vacances scolaires et le mercredi pendant la période scolaire ». -Actions et animations culturelles sportives et de loisirs pour les jeunes en partenariat avec des organismes agréés par la direction départementale de la jeunesse et des sports. -Gestion des contrats « temps libre » et « enfance »

- Activités sportives

COMPETENCES OPTIONNELLES Voir activités culturelles

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

COMPETENCES OBLIGATOIRES AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE . Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur . Elaboration d'une charte graphique pour l'harmonisation signalétique des six communes membres

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

COMPETENCES OBLIGATOIRES sont considérées d'intérêt communautaire les zones d'aménagement concerté à vocation économique.

- Transport scolaire

COMPETENCES OPTIONNELLES Transports scolaires la Communauté de communes assure l'organisation à la demande du Conseil Général , des transports scolaires vers le collège de La Trinité Porhoët et vers Ploërmel.

- Etudes et programmation

L'étude et la mise en place de moyens communautaires permettant la protection et la valorisation du patrimoine bâti par convention avec la Fondation du Patrimoine

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

COMPETENCES OBLIGATOIRES CREATION OU AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE d'INTERET COMMUNAUTAIRE Sont considérés d'intérêt communautaire tous les accès des zones d'activités à la route départementale la plus proche (plans ci-joints)

Développement touristique

- Tourisme

COMPETENCES FACULTATIVES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE Sont d'intérêt communautaire - la conception des schémas de chemins de randonnées, l'ouverture, la signalisation et le balisage - l'édition de plans- supports, - la promotion , l'accueil et l'organisation d'animations touristiques par le biais du syndicat d'initiative du Porhoët - l'assistance technique aux porteurs de projets, - la réalisation de supports de communication touristiques et culturels pour promouvoir les animations touristiques et culturelles engagées par le syndicat d'initiative du Porhoët. - l'adhésion au Pays d'Accueil touristique de l'Oust à Brocéliande

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

COMPETENCES OPTIONNELLES POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE Prise en charge des études relatives aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat.

Autres

- Gestion d'un centre de secours

COMPETENCES FACULTATIVES Service d'incendie et de secours Gestion des centres d'incendie et de secours de La Trinité Porhoët et Ménéac dans le cadre de la loi du 3 mai 1996 modifiée.

- NTIC (Internet, câble...)

Technologies de l'information et de la communication - Gestion de l'opération « cybercommunes cyberbase » sur l'ensemble du territoire communautaire. Chaque commune met à disposition par convention, un local destiné à l'usage de « cybercommunes cyberbase » - création et administration du site internet : www.porhoet.fr - développement de l'usage des technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de l'administration électronique notamment par l'adhésion au Syndicat e-mégalis Réseaux publics et services locaux de communications électroniques Compétence relative aux réseaux publics et services locaux de communications électroniques telle que prévue à l'article L. 1425-1 du CGCT et incluant notamment les activités suivantes : - l'établissement d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens du 3° et du 15° de l'article L. 32 du code des postes et communications électroniques, - l'acquisition des droits d'usage à cette fin et l'achat des infrastructures ou réseaux existants, - la mise à disposition de telles infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants, - l'exploitation de ces infrastructures et réseaux de communications électroniques, - la fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finals, après avoir constaté une insuffisance d'initiatives privées dans les conditions prévues par l'article L. 1425-1 du CGCT

- Autres

Adhésion à l'association porteuse des points d'accès au droit et financement de cette association.

Production, distribution d'énergie

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

COMPETENCES FACULTATIVES Compétence zonage de développement éolien : Etude et définition des zones de développement éolien et promotion des énergies renouvelables.

Sanitaires et social

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

COMPETENCES OPTIONNELLES Création d'un centre intercommunal d'action sociale (CIAS) chargé de l'instruction du Revenu de Solidarité Active (RSA) à savoir création et enregistrement des demandes et participation à la totalité de l'instruction.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
56	Syndicat départemental d'Energies du Morbihan (SDEM) (255601106)	SM fermé	756 098
56	Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Ploërmel, Coeur de Bretagne (200050193)	SM fermé	73 388
35	SMICTOM DU CENTRE OUEST DE L'ILLE ET VILAINE (253500995)	SM fermé	101 385

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)